

Le 27 mars 2018

N/Réf. : 06595 (112149)

Objet : Demande d'accès à l'information du 16 février 2018 visant à obtenir tous les rapports de coroners depuis qu'ils existent en version électronique (PDF, Word ou autre) au Bureau du coroner

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 16 février 2018 visant à obtenir *tous les rapports de coroners depuis qu'ils existent en version électronique (PDF, Word ou autre) au Bureau du coroner*. Veuillez trouver sous pli ces documents.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information, vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée pour toute demande à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Dana Deslauriers, avocate
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

DD/ns

p. j.